



**PREUVE DE DEPOT N° 2019/0006**

**DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT  
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT  
DU REGIME DE LA DECLARATION**

Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

**ETA CHARPENTIER  
Route de Noyal  
Bilair  
56450 SURZUR**

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON
- une installation classée relevant du régime de la déclaration : OUI

Ancien exploitant : ETA GUIOT-MENARD

Acte délivré précédemment :

récépissé de déclaration du 24/04/2012 - exploitation d'une plate-forme de compostage de déchets non dangereux dont les produits de compostage seront valorisés par épandage sur des surfaces agricoles – rubrique 2780-2.b (désormais 2780-2.c – la quantité de matières traitées étant supérieure ou égale à 2 t/j et inférieure à 20 t/j)

Date effective du changement d'exploitant : 01/04/2018

Reprise totale des activités par le nouvel exploitant : OUI

Déclarant : Monsieur Charpentier, gérant de la société ETA CHARPENTIER

**Date de la déclaration du changement d'exploitant : 03/01/2019**

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges : OUI

**Cette présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.**